



#### SOMMAIRE

P.1/1 Edito  
P.2/1 Conseil syndical académique  
P.3/2 Elections au C.A.  
P.4/2 Mouvement 2009  
P.5/3 Stage TZR  
P.6/3 Elections professionnelles  
Annexe 1 : pétition réforme lycée  
Annexe 2 : pétition mutations 2008  
Annexe 3 : convocation au CSA  
Annexe 4 : fiche élections au CA  
Annexe 5 : affiche mouvement interacadémique

## Infos académiques n°3

### ✓ Edito

## Premières concessions, on continue !

Après le succès retentissant de la manifestation nationale du 19 octobre, qui fait suite aux actions locales menées depuis la rentrée dans les établissements et à la grève du 7 octobre, le ministre, malgré son arrogance coutumière a été contraint de revoir sa copie sur la réforme du lycée. Sous la pression des personnels, et du soutien de près des 3/4 de l'opinion, il a dû reculer sur le volume horaire total des élèves de seconde (passage de 27 h à 30 h) et mettre à nouveau dans les enseignements obligatoires les sciences expérimentales.

Sur cette réforme, de nombreux points restent contestables et certains inacceptables, mais le ministre a trouvé face lui une profession unie et soutenue largement. Il nous faut continuer à lutter pour obtenir d'autres avancées tant sur le maintien des disciplines menacées de disparition que sur l'organisation elle-même du cursus des lycéens.

Aucune réponse sur nos autres demandes : effectifs des classes, travaux en petits groupes, salaires, suppressions de postes, offre de formation. Par contre le gouvernement injecte quelques centaines de millions pour préserver le fonctionnement des banques et éponger les « erreurs » de gestion de quelques grands patrons ! au lieu d'investir résolument dans l'avenir. *Pétition jointe à signer et à faire circuler.*

### ✓ Conseil Syndical Académique

Participez au conseil syndical du 13 novembre :  
un moment de démocratie syndicale

Comme décidé à la fin de l'année dernière collectivement, le prochain conseil syndical (instance réunissant les élus de la Commission Administrative et un représentant par section d'établissement) se réunira,  
**au collège la Ferrage à Cuers, jeudi 13 novembre toute la journée (9h30 – 17h).**

L'actualité récente (réforme du lycée, budget de l'éducation) et les échéances à venir (élections professionnelles du 2 décembre, congrès académique et national du SNES) nous laissent à penser que la participation de tous les élus et de chaque établissement est très importante dans la période.

Après le succès incontestable de la manifestation nationale du 19 octobre dernier et les premiers bougés du ministre, la poursuite de l'action est plus que jamais nécessaire. Le secrétariat académique compte sur la présence de chacune et de chacun.

## ✓ Élections au CA : remplissez la fiche enquête.

Ces premières élections de l'année scolaire ont eu lieu dans tous les établissements.

N'hésitez si ce n'est déjà fait à nous retourner le récapitulatif du résultat des élections dans votre établissement, en utilisant l'annexe jointe à cette circulaire.

## ✓ Mouvement 2009 : C'est parti et sur des chapeaux de roues !

### *Dernière minute :*

*La note de service annuelle sur les mutations est une véritable menace pour les personnels et le service public d'éducation : l'état employeur veut s'octroyer tous les droits*

*« renseigner » ses employés*

*les affecter en dehors du barème et dans le dos des élus des personnels*

Ce faisant, le ministre a déclaré la guerre au paritarisme, au syndicat majoritaire dont les personnels se sont doté et à l'ensemble de la profession. Il décide de remplacer le barème par des affectations discrétionnaires à la « tête du client » et charge les recteurs de le mettre en œuvre. Signez et faites signer la pétition pour faire respecter l'égalité de traitement avec des règles communes et équitables, la transparence et le paritarisme (annexe ou sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)).

Pour la phase inter-académique vous trouverez sur l'affiche A3 les réunions et permanences qui seront assurés par les élus du SNES pour renseigner et aider les collègues. Au moment où l'état employeur veut conseiller les collègues à l'aide d'un numéro où des employés d'une officine privé vous « conseillent » le SNES plus que jamais se tiendra aux côtés des collègues.

*Répondons de manière offensive aux provocations du ministre en signant massivement la pétition et en votant massivement pour les listes du SNES-FSU le mardi 2 décembre. Pétition jointe à signer et à faire circuler.*



## ✓ Stage TZR : connaître ses droits et les faire respecter.

La section académique du SNES, en collaboration avec le SNEP et le SNUEP, organise **un stage syndical** qui s'adresse plus particulièrement aux collègues TZR.

Ce sera l'occasion, dans un contexte où les conditions d'exercice de nos collègues TZR sont mises à mal, de s'assurer des droits existants, de leur application et aussi d'échanger collectivement sur les réactions à organiser. Mais aussi de faire le point sur la situation dans notre académie, d'échanger sur les problèmes particuliers ; de vous informer de vos droits (affectation, indemnités, HS, congés, etc.) et des moyens de les faire respecter ; envisager des actions à l'échelle académique, et déterminer ensemble leurs modalités.

L'autorisation d'absence est de droit. Ne pas oublier de la déposer auprès du chef d'établissement un mois avant la date du stage : [modèle à télécharger](#) sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu)

Ne pas oublier de s'inscrire auprès de la section académique par mail [s3nic@snes.edu](mailto:s3nic@snes.edu), par téléphone 04 97 11 81 53 ou en complétant et renvoyant le [formulaire à télécharger](#) sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu)

***Lundi 24 novembre 2008 de 9h30 à 17h dans les locaux du SNES à Nice  
(264 Bd de la Madeleine)***

***et jeudi 27 novembre 2008 de 9h30 à 17h  
au lycée Raynouard à Brignoles***

## ✓ Élections professionnelles : votez et faites voter pour les listes SNES

Les élections auront lieu le mardi 2 décembre 2008 de 9h à 17h dans chaque établissement. Un certain nombre de tâches doivent être assumées par les responsables du SNES dans les établissements le jour du scrutin et en amont.

Une circulaire « spéciale élection » a été adressée à chaque responsable d'établissement pour l'aider à assumer ces différentes tâches. En cas de problème n'hésitez pas à contacter la section académique.



## Mouvement interacadémique 2009

### 📅 Réunions :

- A Nice, au local de la section académique (264, Bd de la Madeleine)  
**mercredi 12 novembre et 19 novembre à 14h30**
- A Toulon, à la section départementale (355, av des Dardanelles)  
**mercredi 12 novembre à 16h**
- A Draguignan, au local de la FSU (8 rue Cisson)  
**Mercredi 19 novembre à 17h**

### 📅 Permanences :

- A Nice, au local de la section académique du SNES,  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- A Toulon, à la section départementale (355, av des Dardanelles)  
Lundi de 17h30 à 19h, mardi de 16h à 18h, jeudi de 16h à 18h
- A Draguignan, au local de la FSU (8 rue Cisson)  
Mercredi 12 novembre de 14h30 à 17h

### 📅 Réunion spéciale stagiaires le jeudi 20 novembre 2008

- A Nice, à l'IUFM George V
- A l'IUFM de La Seyne sur mer



### 📅 Permanences IUFM spéciales mut interacadémique :

mercredi 12, 19 et 26 novembre, de 12h à 14h à l'IUFM George V à Nice  
jeudi 13 et 27 novembre de 12h à 14h à l'IUFM George V à Nice



Nice, le 29 octobre 2008

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

Un Conseil Syndical Académique se réunira le

Jeudi 13 novembre 2008 de 9h30 à 17h

Au collège de la Ferrage à Cuers (83)

Av. de Lattre de Tassigny

Le Conseil Syndical Académique est constitué des membres élus de la C.A. et d'un représentant par section d'établissement.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,



Richard Ghis,  
secrétaire général



